

----- Message transféré -----

De : **Equipe FCPE Voltaire** <fcpevoltaire92@gmail.com>

Date : 4 septembre 2017 à 18:40

Objet : Fwd: Demande de réouverture de classe – Ecole élémentaire Voltaire Issy les Moulineaux

À : Agnes Carnel <agnes.carnel@ac-versailles.fr>, Direction Ecole Voltaire <0920293u@ac-versailles.fr>, ce.ia92.cabinet@ac-versailles.fr, IEN16 <0922542n@ac-versailles.fr>

Cc : cdpe@fcpe92.fr, fcpe issy92 <fcpe.issy92@gmail.com>

Madame la Directrice Académique, Madame l'Inspectrice de Circonscription,

Nous revenons vers vous en cette rentrée au nom des parents d'élèves de l'école Voltaire d'Issy-les-Moulineaux pour réitérer notre demande de réouverture de classe.

La situation a évolué durant l'été avec l'inscription de 6 nouveaux élèves, rendant la situation encore plus difficile pour les classes de l'école :

CP	62
CE1	45
CE2	52
CM1	47
CM2	44
Total	250
Moyenne	27,7777
ULIS	13
Total	263

En tenant compte de l'inclusion des 13 élèves d'ULIS, la moyenne des effectifs par classe monte désormais à 29.2.

Et comme nous l'anticipons en Juin dernier, les classes de cycle 3 sont particulièrement chargées avec

- 1 CM1 à 31 élèves
- 1 CM1/CM2 à 28 élèves
- 1 CM2 à 31 élèves.

Les élèves de la classe ULIS devant pouvoir être pris en inclusion sur les classes de cycle 3 sont 9. Comment réaliser cette inclusion cette année dans des classes qui compteraient alors en moyenne 33 élèves ?

Je le répète, l'inclusion des élèves d'ULIS dans les classes ordinaires est une des richesses de l'école Voltaire et fait partie du projet d'établissement. Son empêchement ne serait que rajouter une énième difficulté dans le parcours scolaire de ces enfants qui en comporte déjà tellement. Les parents, les élèves et l'équipe pédagogique sont très attachés à cette inclusion des élèves de la classe ULIS et comptent sur vous pour permettre que cette année également, la diversité des élèves puissent apporter toute sa richesse à l'apprentissage.

Par ailleurs, vous avez, nous en sommes convaincus, parfaitement conscience qu'une telle surcharge d'effectifs (31 élèves en CM1, CM2 et CE1) représente des conditions d'apprentissage et d'enseignement particulièrement difficiles, notamment car elles ne permettent pas aux enseignants de consacrer le temps nécessaire aux élèves qui présentent des difficultés, ou qui ont des besoins particuliers.

M. Burnichon nous a informés que Mme l'Inspectrice de Circonscription allait procéder à un comptage des élèves en cette rentrée et qu'une décision serait prise le jeudi 7 septembre en commission.

Nous vous rappelons l'engagement des parents de l'école sur cette question, par la pétition que vous trouverez en pièce jointe et la [pétition en ligne](#) sur change.org.

Nous vous demandons de bien vouloir considérer la situation particulière de l'école Voltaire et comptons sur un arbitrage favorable lors de la commission de jeudi.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice d'Académie, Madame l'Inspectrice de Circonscription, l'expression de nos salutations respectueuses.

Morgane Flament
06 62 64 83 78

pour l'équipe FCPE Voltaire
Restez connectés à l'école : www.monecolevoltaire.org

